

PRIX DE L'ABONNEMENT
pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
15 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.
du Département, 1 f. de plus par trimestre.

numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres
personnelles ayant un but d'utilité publique et revêtus
de signatures connues.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6,
au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs
de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des-
Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUE - DE-
NUNCQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être
adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en
chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 2 OCTOBRE 1846.

On lit dans la Réforme :

« Tout est fini, tout est prêt ; l'on a sous la main un parlement de
grande guerre, un budget d'empire romain, et les
armées arrivent pour couronner la ville des révolutions ! — A quand la
révolution ? — Jamais pouvoir, on en conviendra, ne fut mieux armé, plus
en serviteurs, en argent, en lois, en canons. »

« Nous ne voulons pas contester à la Réforme l'étendue des
pouvoirs dont le pouvoir est armé, nous ne voulons pas contester
plus que nous ne soyons dans une situation qui ressemble
à une crise ; mais s'il en est ainsi, c'est le moment,
de se montrer circonspect dans les actes et
dans les discussions ; c'est le moment de se tenir en
contre les surexcitations stériles, contre les manifesta-
tions sans but, et de laisser au pouvoir, soit dans sa polémi-
que, soit dans ses actes, tous les inconvénients de l'attaque et
de la provocation ; c'est à nous à nous placer dans des positions
fortes pour la résistance, à concilier les esprits, à leur montrer
les progrès de l'arbitraire, et à nous servir des troncens de ga-
ranties légales qui nous restent. »

« Les forts s'arment ; qu'y faire ? Protester ? Eh ! mon Dieu !
il faut être las partout des protestations. Laissons à l'opposi-
tion parlementaire le soin de faire entendre ses doléances ; à
nous appartient d'enregistrer les faits sans nous en
faire plus qu'il ne convient à des gens de cœur. Les boulets
des forts détachés sont-ils plus dangereux que les boulets
en pleine rue ou en pleine place ? Ce n'est pas le tout
des canons à son service, il faut savoir où portent leurs
chocs ; quand l'artillerie de la garde royale tuait un des insur-
gés en 1830, elle jetait sur la place cent combattants nou-
veaux. C'est donc à nous à ne pas nous impressionner trop
à la vue des pas piéces de canon dont on garnit les forts
à Paris, et à ne pas nous croire perdus par cela seul qu'elles
nous déciment. »

« Les châteaux forts qui couvraient la France il y a quelques
années ne sont plus aujourd'hui que de vaines ruines ; la main
du peuple les a détruits. Ainsi crouleront les forts construits
autour de la capitale et autour de Lyon. La peur les a fait éle-
ver ; tant pis pour ceux qui les ont édifiés. Ils osent rêver la
sécurité ; tant pis pour eux, surtout s'ils s'emparaient de cette
sécurité, car elle serait éphémère, et elle pourrait bien en
faisant surgir un pouvoir qui sévirait contre tous les
abus de désordre, de corruption et de tyrannie qui l'au-
raient facilitée. Nous sommes toujours, quoi qu'on fasse, le pays
des libres, et la servitude, sous quelque forme qu'elle
soit, ne pourra pas être de longue durée en France.
« Pourquoi la lutte actuelle contre le pouvoir est-elle si vive ?
« Qu'il y a des tendances à nous pousser vers la servitude ;
« Les tendances seules le forcent à avoir quatre cent mille hom-
mes sous les armes. Mais qu'il viole demain la constitution
son ensemble, et ces quatre cent mille hommes ne lui
serviront pas, et les forts de Lyon et de Paris ne le rassureront
pas. Il faudra encore de nouveaux forts, de nouveaux régi-
mens : qui les paiera ? Ce que nous devons éviter dans cet état
de choses, c'est de lui donner aucun prétexte de faire de la
guerre. Laissons-le s'agiter dans ses illégalités, dans ses voies
arbitraires ; il s'y épuiera bien vite, et s'il en sort pour nous
attaquer complètement, nous verrons alors. »

Voici un singulier argument produit par la Gazette de France
pour prouver au National que les progressistes d'Espagne peu-
vent s'unir avec les partisans de Charles VI :

« Le National oublie que la gloire de l'Espagne est dans la guerre de l'in-
dépendance de 1808, et que les progressistes et les royalistes marchaient
ensemble à la conquête de l'indépendance nationale. »

Cela est parfaitement vrai, mais les situations ne sont en
aucun point semblables. Le duc de Montpensier ne va pas,
ce nous semble, épouser l'infante d'Espagne à la tête de cent
mille Français ; s'il s'y présentait avec pareille escorte, nous
comprendrions très bien que progressistes et carlistes fissent
cause commune pour préserver leur territoire de la conquête.
Le mariage projeté avec le duc de Montpensier n'est pas même
une menace d'invasion ; on connaît trop la prudence de notre
gouvernement pour cela. La question de la sécurité du terri-
toire n'est pas engagée. De quoi s'agit-il donc ? D'une intrigue
de famille, d'une question de branche à branche. Est-ce que
les progressistes ont plus à gagner avec un Montemolin pour
roi qu'avec une Isabelle pour reine ? L'exemple historique cité
par la Gazette est d'ailleurs peu rassurant ; cette bonne Ga-
zette oublie donc quel a été le sort de tous les patriotes espa-
gnols qui ont voulu parler de constitution à l'époque de la res-
tauration de la monarchie bourbonnienne ? On les a exilés, fu-
sillés, pillés, emprisonnés. Ceci est bien encourageant pour
les patriotes qui s'uniraient aujourd'hui aux bandes de Cabrera.
Dans le cas de succès, ils seraient traités comme les patriotes
de 1825, et ils n'auraient pas le droit de se plaindre : ce serait
justice. Qu'ils laissent faire les mariages, s'ils ne peuvent les
empêcher par leurs propres forces ; autrement, ils manqueront
à leur devoir, et ne seront plus que des agents de l'absolutisme.

« Je tiendrai tout ce que j'ai promis, a dit le comte de Monte-
molin aux Espagnols dans sa proclamation. On sait trop main-
tenant ce que valent certaines promesses pour y ajouter foi.
Ferdinand VII avait juré d'observer la constitution de 1821 ;
on sait comment il a tenu parole après notre campagne de
1825. Les promesses des rois ou prétendants sont toujours
sujettes à des interprétations jésuitiques dont on doit se méfier
si on ne veut pas être dupe. C'est assez sur ce point, et nous
pensons que ce serait perdre notre temps que d'insister da-
vantage sur les dangers qu'il y aurait pour les progressistes de
s'allier avec le représentant des idées absolutistes en Espagne. »

Le Courrier de Lyon demande depuis quelque temps qu'on
s'occupe au plus vite de la construction d'un nouvel hôtel pré-
fectoral ; celui que nous possédons, et qui a coûté des sommes
énormes, ne convient plus ; il est lourd et disgracieux, il n'a pas
de clarté, l'air y manque, on y étouffe, et on ne peut
y arriver que par des rues étroites, sombres et tout-à-fait insuf-
fisantes pour les besoins d'une circulation animée. Voilà de
bien graves inconvénients ; aussi ne manquera-t-on pas sans
doute d'applaudir au désir qu'émet le Courrier de voir promp-
tement construire un nouvel hôtel. Celui qu'on occupe main-
tenant n'a coûté en construction que quatorze cent mille francs ;
pure bagatelle que cela ! On l'abattrait, on fera des spéculations
heureuses sur les terrains appartenant à l'hôtel, puis on bro-
cantera sur les matériaux ; évidemment on rentrera dans les
déboursés qu'on a faits jadis. C'est le Courrier de Lyon qui l'a-

firme, et en matière industrielle il se considère comme fort
expert. L'emplacement convenable pour le nouvel hôtel est
déjà trouvé ; les acquéreurs de celui qu'on veut démolir sont
sans doute tout prêts ; les architectes qui élèveront le nou-
veau ne doivent pas manquer non plus. Il n'y a donc plus à
examiner qu'une misérable question d'argent. Mais est-ce que
l'on doit s'en occuper dès qu'il s'agit de loger notre préfet plus
confortablement ? Comment voulez-vous l'astreindre à se ren-
dre chez lui par des rues étroites et malsaines comme la rue
de la Préfecture et la rue Saint-Dominique ? Est-ce qu'il ne lui
faut pas des voies de communication plus grandioses ?

Nous ne ferons pas remarquer à nos démolisseurs d'hôtels
qu'à Paris le Louvre est enclavé par de petites rues fort
étroites, qui ne valent pas la rue Saint-Dominique, et qu'on ne
démolit pour cela ni le Louvre ni les petites rues ; que le
Palais-Royal n'a guère pour aboutissants que des rues aussi fort
étroites et fort obscures, et qu'on ne songe pas à tout remuer
pour se faire des jours et se donner des vues. Pourtant à Paris
on aime assez le confortable ; mais on sait qu'il y a des incon-
venients à ne pas laisser à leur destination certains monuments,
certains palais ou hôtels ; on supporte gaiement les inconvé-
nients qu'ils peuvent avoir. Il paraît que notre administra-
tion locale n'est pas aussi résignée que les hauts personnages
de la capitale ; elle veut qu'on la loge mieux qu'elle ne l'est. Ce-
pendant son hôtel nous paraît vaste ; il nous semble que toute la
bureaucratie préfectorale doit y être fort à l'aise.

Au nombre des arguments fournis par le Courrier de Lyon,
nous trouvons celui-ci : « Cet hôtel est insuffisant, mal placé
surtout, si on songe qu'il peut recevoir momentanément des
hôtes royaux ou presque royaux. »

Nous ne savons trop si les hôtes royaux ou presque royaux
qui ont eu occasion de loger à la préfecture s'y sont trouvés
mal à l'aise, s'ils ont souffert en traversant les rues qui y con-
duisent. Nous ne le pensons pas, car dans leurs pérégrinations
ils trouvent peu d'hôtels préfectoraux qui valent le nôtre. Tou-
tefois, s'il en était ainsi, nous engagerions la liste civile à faire
la dépense nécessaire pour établir à Lyon un palais à sa con-
venance ; c'était le projet de Napoléon, qui voulait, comme on
sait, avoir une résidence dans notre cité. Qu'on fasse comme
lui ; si on veut un palais, qu'on le paie. Mais nous sommes
persuadés qu'aucun des hôtes reçus par le préfet ne s'est
plaint ni de l'hôtel ni de ses aboutissants. L'argument qu'on
fait valoir est une cajolerie de courtisan à l'aide de laquelle on
veut vaincre certaines résistances ; on l'appréciera sans doute
pour ce qu'il est, et on en fera justice. Quant au projet en lui-
même, nous pensons que de plus mûres réflexions y feront re-
noncer, et que le Courrier lui-même cessera de nous en occu-
per. Il y a des affaires qu'on ne peut pas mener à bien, quoi
qu'on fasse, et qu'on doit promptement abandonner quand on
voit qu'elles n'ont pas la moindre chance de succès ; celle de la
reconstruction d'un nouvel hôtel préfectoral nous paraît de ce
nombre.

Le National, dans son numéro du 30 septembre, publie
l'extrait suivant d'une lettre qui lui a été adressée par une per-
sonne partie de Londres il y a trois jours, et qui a eu l'occasion
de voir de près quelques hommes importants :

..... Cette affaire du mariage est plus grave, beaucoup plus grave que

FEUILLETON DU CENSEUR. — 3 OCTOBRE.

L'ÉVENTAIL.

conte.

VIII.

LES DÉCOUVERTES.

« Elle avait beau vouloir faire bonne contenance, le chagrin qu'elle
avait se trahissait dans sa pâleur, dans sa physionomie altérée, dans
les larmes qui de temps à autre éteignaient subitement sa voix,
elle ne pouvait sans de violents efforts refouler au fond de sa
poitrine le pauvre enfant faisait pour la première fois, ce jour-là, le dur
passage des douleurs que l'amour entraîne si souvent à sa suite, et
la compensation amère des douceurs qu'il accorde à la triste
réalité. »

« Alors l'amour ne s'était montré à elle que sous les traits les plus
doux et les plus souriants. »

« Elle avait vu, dans les sentiments qu'il inspire, qu'un enchan-
tement, une fête du cœur, une moisson de fleurs odorantes
dont, une lumière pénétrante et douce dont l'âme était délicieu-
sement enivrée. »

« Mais de Léonce ne s'était jamais offerte à elle qu'avec l'expression et
celle d'une soumission parfaite et adorable. »

« Grand et le plus profond des enivrements qu'elle goûtait prenait
dans la certitude d'être aimée sans partage et de régner en sou-
verain sur un cœur qui lui avait paru si noble et si loyal. »

« Mais en elle une si chère illusion, c'était attenter à sa vie mo-
rale ; par malheur c'était ce qu'avait fait Léonce, bien innocemment
d'ailleurs, et ce qui avait ébranlé cette frêle existence jusque dans ses
fondements. »

« Elle fut en proie à une crise nerveuse violente, dont la tendresse toute
maternelle de Mme Gertrude fut sérieusement alarmée. »

« Mais la malade fut plus calme et qu'elle la vit doucement endormie
sur son coussin, la bonne tante, poussée par l'instinct de sa sollicitude, en-
ferma le boudoir de la jeune fille. »

« Le premier objet qui frappa sa vue fut un écrit inachevé que Blanche,
avant d'être atteinte par le mal de nerfs, n'avait pas eu le temps de cacher,
et qui restait sur son guéridon de laque. »

Il n'y avait que quelques lignes de confidence intime sur cette feuille de
papier indiscret ; mais ces lignes révélaient un désespoir si cruel, que
Mme Gertrude en fut aussi surprise qu'effrayée.

« D'une main émue, Blanche avait tracé ces mots :

« J'ai promis, qu'importe ! Je sens bien que je n'ai pris qu'un vain en-
gagement et que jamais je n'appartiendrai à cet étranger qui n'a pas su
entrevoir un cœur saignant sous le sourire mélancolique d'une amante in-
fortunée. La mort me dégage de ma parole. Quand je ne serai plus, car
je ne saurais survivre à cette mortelle blessure, j'aurai donné satisfaction
à l'égoïsme de l'un, à l'ingratitude de l'autre. Peut-être me plaindra-t-il,
lui, et... »

« Elle n'avait pu écrire en davantage. »

Mme Gertrude se frappa le front à cette lecture.

« Est-il possible, se dit-elle, que j'aie été assez aveugle pour me mé-
prendre à ce point sur la situation de son cœur ? Mais qui aurait pu croire
qu'elle nourrissait en silence des sentiments aussi exaltés ? Quel est donc
cet homme dont elle s'est si étrangement affolée ? Léonce sans doute !
Voyons si je ne trouverai pas de nouveaux indices pour m'éclairer sur ce
fâcheux mystère. »

Alors, elle fureta dans ses moindres recoins le secrétaire de sa nièce, et
enfin, au fond d'un tiroir obscur, sous un monceau d'épîtres indifférentes,
elle trouva un paquet de billets parfumés, signés de ce nom : Léonce.

Cette découverte la fit un peu rougir de confusion et de regret.

« Quoi ! se dit-elle, ils en étaient à entretenir une correspondance, et
je ne m'en doutais pas le moins du monde ! Voilà un manque de confiance
de la part de Blanche auquel je ne me serais pas attendue. Me tromper
ainsi ! me cacher cet amour ! Ingrate enfant ! avais-je donc mérité d'être
ainsi méconnue par toi ? »

« Elle se mit à parcourir les lettres de Léonce, d'abord d'un air austère
et inquiet, puis, peu à peu, elle sembla prendre quelque intérêt à la lec-
ture de ces fragiles monuments d'un amour aussi chaste qu'honnête, et elle
sourit même quelquefois à l'expression naïve et sincère des sentiments du
jeune amoureux. »

« Allons, allons, se dit-elle, la poitrine dégagée d'un lourd fardeau,
mes craintes étaient heureusement chimériques. Léonce est un charmant
jeune homme, aussi estimable que je pouvais le désirer, et puisqu'il aime
Blanche et qu'elle l'aime si fort, nous les marierons. Il est fâcheux sans
doute que nous ayons contracté une sorte d'engagement avec le chevalier ;
mais comme j'ai pris fort heureusement mes réserves, je puis encore hon-
nêtement me dédire, et Blanche elle-même n'est guère plus liée que je ne
le suis. D'ailleurs des ruptures de ce genre se voient tous les jours, et s'il
a réellement quelque chose à nous reprocher, tant pis ; j'aime mieux qu'il
en soit ainsi que de faire le malheur de ma nièce. Mais j'y pense, ajouta

Mme Gertrude ; il paraît qu'il s'est passé entre Blanche et Léonce quelque
chose d'assez sérieux, puisqu'elle ne parle rien moins que de mourir. Pour-
quoi cette brouillerie ? Quelle en peut être la cause ? Mme Suzanne seule
m'éclaircira sur ce point délicat. Elle qui observe tout, qui voit tout, qui
écoute et devine tout, saura bien me mettre au courant de cette affaire,
ou j'aurai bien peu de chance. »

Mme Gertrude, ayant pris cette résolution, remit les lettres à leur place,
laissa même le manuscrit de Blanche sur le guéridon, et rentra dans la
chambre de sa nièce.

Blanche dormait d'un sommeil un peu agité. Quand sa tante s'approcha
du lit, ses lèvres murmuraient doucement le nom de Léonce avec un dou-
oureux accent de reproche.

« Pauvre ange ! dit Mme Gertrude, en essayant doucement avec son
mouchoir la sueur qui perlait sur le visage de la jeune fille, comme elle
l'aime ! »

Puis elle écarta les mèches mêlées de ses beaux cheveux, et elle la baisa
sur le front.

Un instant après elle était dans le magasin de Mme Suzanne, qui se trou-
vait sous l'impression d'une nouvelle dispute qu'elle venait d'avoir avec
l'intraitable Jeannette.

« Pauvre mademoiselle Blanche ! avait dit la mercière en poussant un
soupir plein d'affection. »

« C'est bien malheureux ! avait répondu Jacquot ; cette pauvre de-
moiselle ! »

« Plaignez-la donc ! plaignez-la donc ! désespérez-vous donc ! s'était
écriée Jeannette ; elle a été si bonne pour moi ! »

« Quand on la plaindrait, avait repris aigrement la mercière, on se-
rait tout simplement juste envers son prochain. J'en connais d'autres qui,
à sa place, ne mériteraient guère de l'être. »

« De qui voulez-vous parler ? avait dit fièrement Jeannette. Est-ce de
moi ? »

« Les saints attirent les chandelles, avait repris Mme Suzanne. Je veux
parler d'une personne qui est la cause du mal qu'éprouve Mlle Blanche.
Votre conscience doit vous apprendre si c'est de vous ou d'une autre que
je veux parler. »

« Vous radotez, Madame, comme toujours, avait répondu Jeannette en
haussant les épaules. »

« Ah ! je radote ! s'était écriée la mercière furieuse. Il est vrai que
vous n'avez pas accepté l'éventail dont M. Léonce vous a fait cadeau ce
matin. »

« Ah ! voilà encore l'éventail ! Il est beau cet éventail ! avait dit Jean-
nette, espérant donner un autre tour à la conversation en touchant la li-
bre mercantile chez Mme Suzanne. »

vous ne l'avez dit et qu'on ne le suppose généralement en France. J'ai trouvé l'opinion publique plus excitée, et je sais que le ministère whig est beaucoup plus monté que je ne le croyais. Lord *** qui est bien connu par ses dispositions amicales et son admiration envers le roi des Français, s'est exprimé de manière à me faire comprendre combien l'orgueil britannique était blessé de la manière dont on avait agi en cette occasion. Il paraît certain que le parlement sera convoqué le 4 novembre; la situation de l'Irlande n'est qu'un prétexte, l'Espagne est la vraie cause. On m'a donné aussi comme un fait positif que M. Bulwer avait reçu l'ordre de se retirer de Madrid soit après la demande officielle de la main de l'infante, soit au moment où le duc de Montpensier arrivera dans cette ville... M. de Jarnac a dû l'écrire au roi et à M. Guizot. Notre chargé d'affaires à Londres est lui-même très alarmé de la suite des événements; il trouve que l'on a été trop vite, et que si l'on ne parvient pas à renverser le cabinet whig avant six semaines, tout va se gâter. Ce qui ajoute, du reste, à la résolution de lord Palmerston et de ses amis, c'est que la reine et le prince Albert sont plus irrités que personne.

Nous avons reçu sur cette même affaire et sur les dispositions du gouvernement anglais des détails qui confirment et qui expliquent la correspondance qu'on vient de lire. Ces détails sont d'une gravité telle qu'il faut toute notre confiance dans la personne haut placée qui nous les a communiqués pour que nous nous décidions à les livrer à la publicité.

C'est le 5 septembre, à Falmouth où il se trouvait, que lord Palmerston reçut de M. Bulwer une dépêche qui lui annonçait le double mariage des filles de Marie-Christine avec l'infant don François d'Assises et M. le duc de Montpensier. Il s'attendait d'autant moins à cette nouvelle que lord Aberdeen, en lui remettant le portefeuille des affaires étrangères, lui avait fait connaître l'état des négociations entamées par l'ancien cabinet à ce sujet, et que rien dans ces négociations ne pouvait faire prévoir la solution à laquelle on venait d'aboutir. Lord Palmerston, sans laisser percer en aucune façon l'humeur qu'un semblable dénouement lui causait, rédigea aussitôt une note en réponse à la dépêche de M. Bulwer, revint à Londres, rassembla le conseil, lui communiqua les instructions qu'il se proposait d'adresser au représentant du gouvernement anglais à Madrid, et reçut de ses collègues la plus complète approbation.

Les instructions partirent, et lord Palmerston retourna à sa campagne, près de Londres, conservant un calme qui devait bien tromper ceux qui s'en rapporteraient aux apparences. En effet, M. de Jarnac, qui était désireux de connaître l'effet qu'avait pu produire sur lui la nouvelle du mariage de M. de Montpensier, se rendit à son château, et, après les politesses d'usage, amena tout naturellement la conversation sur l'affaire du double mariage. Lord Palmerston, après quelques mots des plus insignifiants sur cette affaire, entretint très longuement M. de Jarnac de la Syrie, de la Grèce, et surtout de la question de la Plata. C'était, disait-il, une question qu'il fallait enfin terminer, et il exposa à notre représentant le plan nouveau qu'il avait conçu pour arriver à ce but. Dans toute autre circonstance, une telle discussion eût pu intéresser M. de Jarnac; mais, en ce moment, ce n'était pas pour cela qu'il était venu trouver lord Palmerston, et il le quitta, fort ennuyé de n'avoir pu l'amener à s'expliquer sur le double mariage. Toutefois, il avait vu ce diplomate si préoccupé d'affaires tout-à-fait étrangères à cette question, qu'il emportait la conviction que si lord Palmerston avait pu éprouver quelque humeur à la nouvelle du mariage de M. de Montpensier avec l'infante dona Luisa, cette humeur n'avait pas été de longue durée. Tel fut le sens de la première dépêche qu'il adressa à Louis-Philippe d'abord, puis à M. Guizot, pour les informer de l'impression qu'avait produite sur le cabinet anglais la nouvelle des arrangements matrimoniaux conclus sans sa participation, et même en dehors de ce qui semblait avoir été arrêté à Eu lors de la dernière entrevue de Louis-Philippe et de Victoria, de M. Guizot et de lord Aberdeen.

On se croyait donc ici fort rassuré, et c'est ce qui explique la joie si expansive que manifesta, dans les premiers moments, le *Journal des Débats*. Pendant ce temps, toutefois, lord Palmerston ne restait pas inactif. Il avait informé la Prusse, l'Autriche, la Russie de ce que le gouvernement français avait cru devoir faire à Madrid, sans en donner avis à aucune des grandes puissances de l'Europe; il leur avait montré la maison d'Orléans s'agrandissant en Espagne, prête, d'un autre côté, à contracter avec la Belgique une union douanière, et rêvant peut-être déjà la reprise des anciennes frontières de la France, les

bords du Rhin. Le mystère dont on s'était entouré pour négocier le mariage de M. de Montpensier ne provait-il pas suffisamment qu'on caressait d'autres projets d'agrandissement, et l'Europe ne devait-elle pas se tenir attentive? Lord Palmerston réussit à le persuader à la Prusse, à l'Autriche à la Russie, et, cette opinion une fois acceptée, voici la résolution à laquelle on se serait arrêtée d'un commun accord.

Le double mariage s'accomplira ou ne s'accomplira pas le 10 octobre, suivant que l'Espagne restera tranquille ou s'insurgera. Si une insurrection vient mettre obstacle à l'union des deux princesses avec les princes dont elles ont fait choix, ce sera pour l'Angleterre une première satisfaction, et le champ de l'avenir restera ouvert devant elle. Si, au contraire, les deux mariages s'accomplissent, c'est une revanche qu'il faudra prendre, et voici en quoi elle consiste.

Il ne s'agirait de rien moins que de provoquer une insurrection générale dans toute l'Espagne, et l'Angleterre est persuadée qu'elle en a les moyens. L'insurrection aurait pour but d'expulser du trône la reine Isabelle, de la forcer par conséquent, ainsi que sa mère, sa sœur et leurs maris, à quitter l'Espagne. Le trône devenant vacant, on en disposerait alors en faveur de l'infant don Enrique, personnage présentement fort oublié, et à l'aide duquel il serait facile de réaliser ce que la France a réalisé en 1830, c'est-à-dire de substituer une branche cadette à une branche aînée.

Tout cela, comme on voit, est fort grave; et il est à présumer que, si la situation se dessinait ainsi en Espagne, le cabinet français, sinon la France, agirait aussi de son côté, et ne laisserait pas, même la dot de trente millions étant arrivée jusqu'au dernier sou à Paris, fermer la porte de la Péninsule à l'innocente Isabelle, à son mari, plus innocent encore, et à cette excellente Christine, à qui nous devons tant, puisque c'est elle qui a fait accepter par sa fille M. de Montpensier. Dans cette donnée, une intervention armée est donc probable; mais, si la France intervient, l'Angleterre n'interviendrait-elle pas aussi? et qui peut dire ce qui arrivera lorsque les deux gouvernements, lorsque les deux pays se trouveront ainsi en présence?

Il faut que M. de Jarnac ait fini par avoir connaissance de tout ce qui se passait au Foreign-Office; car à dernière dépêche, qui est toute récente, est loin de ressembler à celle qui l'avait précédée. Il est inquiet, et il ne le dissimule pas. Une coalition nouvelle, de tous points semblable à celle de 1840, qui nous a valu le traité du 15 juillet, vient d'organiser contre nous, cela est évident pour M. de Jarnac et il engage notre gouvernement à ne pas se laisser de nouveau surprendre comme il l'a été en 1840.

C'est sans doute la lecture de cette dépêche qui a jeté l'effroi dans l'esprit de Louis-Philippe, et qui, ainsi que nous le constatons hier, l'aurait amené à s'arrêter si M. Guizot et M. de Broglie ne lui avaient pas prouvé qu'on était trop avancé pour reculer, sous peine de se couvrir de ridicule.

Nous sommes entrés dans ces longs détails avec quelque hésitation, parce que toutes les apparences nous porteraient à croire qu'ils sont controuvés; mais ils nous ont été rapportés et affirmés comme parfaitement exacts par une personne si bien au courant de ce qui se passe dans les chancelleries européennes, que nous avons cru devoir les mentionner, sous toutes réserves d'ailleurs.

Nous avons toujours dit que les arrangements matrimoniaux conclus à Madrid en dehors de l'Angleterre mettaient fin à l'entente cordiale de ces dernières années; nous ne supposons pas encore, à l'heure qu'il est, que les graves éventualités dont nous venons de parler, soient à la veille de changer la face des affaires en Europe, mais il suffit que cela soit possible, il suffit que cela se dise et s'annonce dans le monde politique, pour que nous n'ayons pas cru devoir cacher au public ce qu'il peut avoir un si grand intérêt à connaître.

C'est le 25 qu'a eu lieu à Madrid l'audience solennelle sollicitée par le comte Bresson pour obtenir de la reine Isabelle et de sa mère leur consentement au mariage de l'infante Luisa-Fernanda. C'est le *Journal des Débats* qui nous donne le détail de cette importante cérémonie. Trois vitues de la cour,

escortées d'un détachement de cavalerie et d'une suite nombreuse en grande livrée de gala, sont allées prendre l'ambassadeur de France à son hôtel; sur la place du palais les troupes étaient rangées sur son passage, et les majordomes de service l'attendaient au bas de l'escalier principal. M. Bresson a été introduit, et il y a eu un échange de discours préparés d'avance, comme on le pense bien. M. Bresson a demandé à Christine de confirmer le consentement qu'elle avait déjà accordé. « Votre Majesté, lui a-t-il dit, aura en un seul jour assuré le bonheur de ses augustes filles, et contribué à raffermir, par leurs mariages, l'ordre, la liberté et l'union dans ce noble pays dont elle a si sagement et si courageusement dirigé pendant tant d'années les destinées. »

Christine a répondu en parlant des gages de son amour maternel, gages auxquels elle a ajouté huit garçons depuis la mort de Ferdinand, son premier époux.

Ainsi, selon le langage même de M. Bresson, la dynastie d'Orléans épouse non seulement l'infante, mais l'Espagne, puisqu'elle voit dans ce mariage une garantie d'union, d'ordre et de liberté pour ce pays. Ainsi, le jour où l'Angleterre voudra attaquer le gouvernement espagnol par la force matérielle, la dynastie s'engage implicitement à le protéger avec nos soldats, notre flotte et notre argent. Autrement, que signifierait le langage de l'ambassadeur?

Reste à savoir si notre pays, nous parlons du pays légal, souffrira qu'on s'engage dans une telle voie, lorsqu'il a fait les sacrifices les plus cruels à son amour-propre pour conserver la paix?

M. Bresson a demandé ensuite à la reine Isabelle la confirmation du consentement accordé par l'infante. « Votre Majesté, a dit M. Bresson, ne s'est pas contentée d'assurer son bonheur et celui de l'Espagne en donnant la main au prince le plus digne d'une si haute destinée; elle a pensé aussi au bonheur d'une sœur chérie, et elle a daigné consentir à son union avec le plus jeune fils d'un roi qui tenait déjà à Votre Majesté par tant de liens et à l'Espagne par ses sympathies et par son admiration pour un peuple si haut placé dans l'histoire. Aujourd'hui que les cortès du royaume, si éclairées et si patriotiques, se sont associées par leurs délibérations et par leurs adresses aux intentions de Votre Majesté, je viens, au nom du roi, mon auguste souverain, etc., etc. »

La reine a répondu que le prince qui allait s'appeler son époux était digne de ce titre par ses hautes qualités, et qu'elle a été heureuse de voir sa sœur donner sa main à un prince dont l'éminent mérite rappelle déjà les rares vertus de son auguste père.

La reine Christine a ensuite envoyé chercher l'infante par la camerera mayor, la marquise de Santa-Cruz, et M. Bresson a fait son troisième discours: « Madame, le ciel a présidé à votre naissance, etc. » La petite fille a récité la réponse qui suit:

« Intimement convaincue que les conseils de ma tendre mère et que les avis de ma bien-aimée sœur et reine ne peuvent avoir en vue que le double objet de mon bonheur et l'intérêt de ma patrie, je confirme avec joie, Monsieur l'ambassadeur, le consentement que j'ai déjà donné, et j'accepte solennellement la main que m'offre un prince dont les qualités sont si éminentes. C'est avec bonheur que, dans cette heureuse circonstance, je me rends aux desirs de ma famille. »

Le *Journal des Débats* termine ainsi son compte-rendu:

Avant de se retirer, M. le comte Bresson a remis à S. A. R. le portrait de son auguste fiancé, qu'elle a reçu avec une satisfaction visible. Un nombre considérable de personnes s'étaient rassemblées autour du palais. Partout sur son passage, pendant le court trajet qui sépare l'ambassade du palais de la reine, l'ambassadeur de France a recueilli des marques de respect et des témoignages de la satisfaction qu'on éprouvait généralement à Madrid de voir, par cette démarche officielle, détruire tous les doutes que quelques factieux avaient cherché à répandre sur la réalisation prochaine et simultanée des deux mariages.

M. le comte Bresson a fait distribuer 10,000 fr. aux pauvres de Madrid et aux divers services des écuries royales.

Nous voudrions bien savoir de quelle nature ont été ces témoignages de respect et de satisfaction, et surtout par quels gens indépendants, en présence de la garnison, ils ont été donnés. Mais ce qui fixe surtout notre attention, c'est cette dénomination de *factieux* infligée par le journal des Tuileries aux citoyens qui ont commis le crime de douter de la réalisation

— Il est toujours assez beau pour vous, avait dit la marchande d'un ton de pitié méprisante.

— Et encore l'avez-vous fait payer le double de ce qu'il vaut, avait dit la paysanne.

— Pour ce qu'il vous coûte! avait dit la mercière en la regardant pardessus l'épaule.

— Qu'il me coûte peu ou beaucoup, cela ne vous regarde pas, avait repris Jeannette.

— Vous avez raison, ma chère, il s'agit d'une chose dont je ne dois pas me mêler! s'était écriée Mme Suzanne avec une emphase pleine de méchanceté. Celui qui vous l'a donné, et qui probablement ne vous l'a pas donné pour rien, sait mieux que moi ce qu'il vous coûte.

Le propos était trop blessant, dit surtout en présence de Jacquot, pour que Jeannette pût prendre la chose tranquillement; elle posa sa quenouille, ôta son chapeau de paille et s'élança purement et simplement vers Mme Suzanne pour la battre; mais Jacquot la retint et s'efforça de l'apaiser.

La mercière, à la fois irritée et triomphante, se retira alors dans sa boutique.

Ce fut dans ce moment que Mme Gertrude vint la prier de lui raconter ce qu'elle savait au sujet de la brouillerie de sa nièce et de Léonce.

— Ah! ma chère dame, dit la mercière en branlant la tête et après l'avoir fait asseoir, j'ai beaucoup de choses à vous dire là-dessus. Ma première idée a été d'abord de prendre les devants et de vous prévenir de ce qui se passait; mais, à vous dire la vérité, je n'en ai pas eu le courage. Et puis, voyez-vous, je n'aime pas à me mêler des affaires des autres. J'ai toujours peur, dans ces sortes d'occasions, qu'on me taxe de curiosité et d'indiscrétion.

— Parlez donc, Madame, et surtout faites-moi le plaisir de ne pas me tenir plus long-temps dans l'anxiété où je suis. J'aime ma nièce comme si elle était ma propre fille, et je vous avoue que j'ai hâte de tout savoir.

Malgré cette recommandation, la mercière ne se fit pas faute d'interminables détours.

Elle distilla pour ainsi dire goutte à goutte ses révélations.

A peine eut-elle achevé l'histoire du cadeau fait à Jeannette et de l'apparition de Blanche au magasin, que Mme Gertrude fut fixée sur la portée de la méintelligence qui existait entre les deux amants.

Elle comprit que Blanche s'était trompée, et, n'admettant pas un instant la pensée d'une trahison de la part de Léonce avec la sœur de Pierre, elle se dit que sans doute le jeune homme avait tout bonnement chargé la concubine de remettre l'éventail à sa nièce.

Mme Gertrude enfin vit très clair dans le quiproquo, causé par les mé-

chantes interprétations de la mercière, et elle se dit: en rentrant chez elle, fort satisfaite du résultat de sa démarche:

— Tout s'arrangera.

IX.

UN HOMME GÉNÉREUX.

Cependant Romarin, devenu possesseur de l'éventail, cherchait dans sa tête un moyen honnête de s'en débarrasser utilement.

— Que ferais-je de ça? se disait-il. M'en servir? Ce serait ridicule; un homme n'a pas besoin d'un pareil objet de luxe. J'en ai mieux pour ma part un simple éventail de papier vert, bien vaste, et qu'on ne craint pas de briser en l'agitant, que ce frêle ensemble de lames de nacre criblées d'ornements et ornées de peintures rococo. Si je pouvais le vendre! Mais à qui? Ma foi, j'y réfléchirai, ajouta-t-il, en cachant dans les immenses poches de son habit le présent qu'il devait à la munificence de Jacquot. Ah! voici le chevalier; il n'a pas eu la patience de l'attendre. Le pauvre garçon est mordu au cœur; il est diablement heureux que j'aie daigné m'occuper de son affaire!

— Eh bien? lui dit le chevalier de l'air d'un homme impatient d'acquiescer à une nouvelle importante.

— Rien de fait, répondit Romarin.

— Comment, rien de fait? s'écria Desrieux effrayé.

— Je dis rien de fait, ajouta promptement Romarin, parce que je n'ai pas vu ces dames.

— A la bonne heure, dit le chevalier. Vous m'avez sérieusement alarmé, mon cher Romarin; j'ai pensé, Dieu me pardonne, que vous leur aviez communiqué les conditions essentielles du contrat, et qu'elles ne les avaient pas trouvées à leur convenance, bien qu'elles me semblent très honorables. Fort heureusement il n'en est rien. Mais comment se fait-il que vous n'ayez pas pu vous acquitter de la mission dont vous aviez bien voulu vous charger?

— Voici, mon cher ami, répondit Romarin, qui se montrait d'autant plus familier avec les gens qu'il sentait qu'on avait plus besoin de lui. Notre belle fiancée est malade.

— Malade, dites-vous? est-ce possible? Il y a deux heures à peine qu'elle se portait si merveilleusement.

— C'est vrai, c'est vrai; mais les femmes, voyez-vous, mon cher chevalier, ça est fragile et variable à l'excès. Il faudra en prendre votre parti. Rappelez-vous les vers du roi-chevalier:

Souvent femme varie;

Bien fol est qui s'y fie.

Et il connaissait les belles celui-là! Le gaillard prétait du beau sexe en

homme qui possède à fond son sujet.

— Oui, ajouta Desrieux; on peut même dire qu'il ne les a que trop bien connues. Mais permettez-moi de vous faire observer, monsieur le savant, que l'application de ce vers à la circonstance qui nous occupe n'est pas d'une justesse parfaitement rigoureuse. Mademoiselle Blanche a pu se trouver subitement indisposée; ce n'est pas une raison pour admettre qu'elle ne variera pas, et je ne me crois nullement fou pour nourrir cette agréable espérance.

— Tudieu! mon noble ami, s'écria le vieux pédant, comme vous vous échauffez! Du calme, mon cher, du calme. Tout ceci est histoire de rire un peu. Vous pensez bien que je ne me serais pas chargé de cette négociation délicate, si je n'avais pas été certain de vous rendre possesseur d'un trésor de grâce et de vertu. Quand je me mêle de quelque chose, il est bien entendu que rien ne doit clocher.

— Ah ça! dit Desrieux, avez-vous appris le genre d'affection dont ma jolie fiancée a été atteinte?

— Ma foi! que sais-je? On a parlé, je crois, de vapeurs, de maux de nerfs, d'évanouissement; le fait est que ce n'est rien, et que bientôt vous la reverrez plus aimable, plus gracieuse que jamais, bien que peut-être avec un doux visage couvert d'une pâleur intéressante.

— Un évanouissement! une crise nerveuse! balbutia le chevalier tout rêveur; cela me paraît assez étrange. Dans tous les cas, il est de notre devoir d'aller nous informer de sa santé.

Pendant que Desrieux exprimait ainsi l'inquiétude vague qui l'avait saisi, une idée lumineuse traversa le cerveau de Romarin.

— Parbleu! pensa-t-il, je suis bien bon enfant de me creuser la tête à chercher quel emploi je ferai de mon éventail. Je vais en faire don au chevalier; impossible de trouver un meilleur débouché. En lui faisant cette gracieuseté, qui ne me coûte rien, je sème pour recueillir; il est même probable que je prête à gros intérêts. Il se croira obligé en conscience d'augmenter la valeur du cadeau qu'il me doit envers un homme qui aura commencé par se montrer large et généreux envers lui.

Et incontinent il se mit en devoir de faire accepter l'éventail à Desrieux, ce qui n'était pas une entreprise des plus faciles.

Il pouvait se faire que le chevalier, par délicatesse ou par fierté, refusât net un cadeau offert par un ami d'occasion.

Certainement, dit Romarin, nous devons nous informer de la situation de notre future; mais ne pensez-vous pas qu'il serait convenable, en nous présentant à elle, de lui offrir quelque chose de joli, d'élégant, qui pût lui faire plaisir?

— Je le voudrais bien; mais cela serait un peu hardi, ce me semble. Sous peu de jours, elle recevra sa corbeille de noces, dont j'ose espérer

chaîne et simultanée des deux mariages. Le journal des
n'annuit pas, à ce qu'il paraît; mais sa mansuétude
encore trop grande, et il devrait demander qu'on passât
les armes tous ceux qui, en-deçà et au-delà des Pyrénées,
ont avisés de douter des avantages nationaux d'un mariage
augmenté de 50 millions la fortune de la dynastie, sans
perdre les espérances.

La joie causée en Espagne par le double mariage est si unanime
que le gouvernement de Christine va organiser seize ré-
giments de réserve pour résister aux efforts des mécontents.
Le journal ministériel de Madrid ajoute plaisamment que
la réforme importante (réforme est ici un mot précieux),
d'augmenter les charges publiques, produira dans le bud-
get des dépenses une notable économie!

La note suivante, tirée de la *Gazette universelle allemande*,
révèle pas ce que nous avons dit des intentions des puis-
sances du Nord relativement à l'Espagne :

Vienne, 25 septembre.
L'affaire du mariage de l'infante Louise-Ferdinande d'Espagne occa-
sionne des difficultés dans le monde diplomatique. L'Autriche a signé le
traité d'Utrecht, mais non la Russie. Eu égard à la situation de l'Italie,
l'Autriche a intérêt à arrêter l'extension de l'influence de la France. On
est curieux de voir quelle attitude prendra le cabinet de Saint-Péters-
bourg.

Paris, le 30 septembre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

La cour d'assises de la Seine vient de condamner, pour
crime de faux, à cinq ans de prison et à 100 f. d'amende, un
certain Fliniaux, qui, pendant plus de dix ans, a appartenu,
comme substitut du procureur du roi d'abord, et plus tard
comme juge d'instruction à Sens et à Mantes, à la magistrature
du ressort de la cour royale de Paris.

Nous avons parlé il y a quelques semaines du renvoi, par
l'administration de la marine, de 500 ouvriers occupés au port
de Cherbourg. Le journal de cette ville annonce que 500 nou-
veaux ouvriers ont été encore congédiés. Ainsi, voilà six cents
ouvriers du gouvernement qu'on met sur le pavé à l'approche
d'une saison qu'on dit devoir être fort rigoureuse, et quand les
municipalités essaient déjà d'organiser les moyens de venir en
aide à la classe pauvre. Est-ce ainsi qu'on justifiera la sollici-
tude dont on se prétend pénétré pour le bien-être des travail-
leurs, si souffrants et si patients?

L'association pour le libre échange a tenu hier sa seconde
séance. On a entendu MM. Anisson-Duperron, Michel Cheva-
lier, Horace Say, Wolowski et Barral, et les trois derniers ont
défendu l'assemblée d'avoir entendu les deux premiers. On
a décidé que les souscripteurs à l'association seraient désormais
seuls admis aux séances.

On se rappelle les tribulations suscitées au *Commerce de*
Dunkerque par M. Buffin, conseiller à la cour royale de Douai,
à propos d'assertions écrites, à l'époque des élections, par ce
journal, et relatives à ce magistrat, candidat du gouvernement.
M. Buffin ne fait plus maintenant de procès pour non-insertion
d'une lettre rectificative; voici qu'il essaie de re-
prendre la jurisprudence Bourdeau, à laquelle M. Dupin et la
cour de cassation ont donné un si rude soufflet dans l'affaire
de Marrast.

Le parlement anglais sera très prochainement convoqué,
au prétexte de prendre des mesures en vue de remédier à
la misère qui désolait en ce moment l'Irlande et menace
de plus grande encore cet hiver. On assure, toutefois, qu'a-
vant d'être appelé à s'occuper de cette question, il aura à rece-
voir du gouvernement des communications importantes :
1° sur les affaires d'Espagne; 2° sur l'occupation du Mexi-
que par la Californie par les Etats-Unis; 3° sur la nécessité
de renouveler la protestation faite en 1830, reproduite en 1832,
en 1838 et en 1842, contre l'occupation de l'Algérie par la
France.

Cette réunion du parlement anglais, dans les circonstances
actuelles, nous trouvons, peut avoir une portée immense. Il est

à se demander si, en attendant, que pourrai-je lui donner qui soit di-
gnité? Que trouverai-je dans ce village?

Je ne trouverai rien chez nos marchands dont un beau
coup comme vous puisse se montrer satisfait, cela est sûr; il ne faut
pas vous imaginer que Jolival soit un endroit où il n'y ait que des
gens sans goût, auxquels les petits raffinements de l'existence
sont inconnus.

Je ne prétends pas cela, dit Desrieux.

C'est que, voyez-vous, ajouta Romarin en souriant d'un air fin, moi
je ne suis pas sans posséder de fort charmantes choses que
dans l'occasion à mes amis, de bon cœur, et que j'aime à leur voir
de mes yeux.

Que voulez-vous dire?

Car j'ai de la prévoyance pour eux, ajouta le pédant, et les choses
ne s'achètent pas, j'y songe à leur place.

Oh! voulez-vous en venir? dit le chevalier un peu impatient de toutes
ces phrases.

Vrai Dieu! mon cher, vous tranchez de l'oracle aujourd'hui.
Les paroles sont farcies de mystères; je ne connais pas de sphinx égyptien
plus énigmatique que vous. Soyez clair et bref, ça vaudra mieux.

Je serai clair. Avez-vous su si Mlle Blanche a brisé son éventail ce

matin?

En effet, on m'a parlé de ça.

Et bien! dit Romarin en tirant l'éventail de sa poche, voici qui
remplacera avantageusement le meuble hors de service, je pense.

La foi, oui, dit le chevalier; cet éventail est assez bien.

Prenez, dit Romarin d'un air dégagé.

Quoi? reprit Desrieux étonné.

Prenez, vous dis-je.

Vous voulez...

Je veux que vous preniez cet éventail et que vous l'offriez à votre

ami, lorsque nous lui présenterons nos hommages, ce qui aura lieu tout-

à l'heure.

Je ne puis pas de mais; vous accepterez cet éventail, ou je me fâcherai

Ne comprenez-vous pas que c'est le seul objet que vous puis-

sentement lui donner, attendu l'accident de ce matin?

C'est vrai, dit Desrieux; j'accepte, mais à une condition...

Quelle condition, répondit Romarin.

C'est que vous allez me dire ce que vous coûte cet éventail.

Quel bon?

Pardon, c'est pour vous en remettre le prix.

ADOLPHE CARLE. (La suite à un prochain numéro.)

certain, en effet, que, loin de modérer l'humeur et les ressen-
timents du ministère, il les augmentera et les fortifiera.

SITUATION DE L'IRLANDE.

Le bateau à vapeur de S. M. le *Myrmidon*, dit le journal anglais
le Globe, ayant deux canons et un grand nombre de soldats de ma-
rine et d'artilleurs à bord, est arrivé à Cork (Irlande). Il s'est rendu
sur-le-champ à Yonghall pour protéger la marine marchande dans
ce port.

Mercredi dernier, un grand nombre d'ouvriers de Shanagarry
sont venus à Clonyne, après avoir fait parade de leur force pour
intimider les boutiquiers; ils ont pillé les boutiques des boulangers
et des marchands de comestibles. Les boulangers, voyant que
toute résistance était inutile, ont cru devoir y mettre de la bonne
grâce; ils ont distribué du pain à ces gens affamés, qui se sont re-
tirés sans commettre de dégâts.

A Castlemary, il a fallu également donner du pain aux ou-
vriers.

On disait ce matin que Moore-Park, résidence de lord Mount-
Cashel, a été attaqué hier, et qu'on a enlevé une grande quantité de
maïs. Cette rumeur n'était pas exacte. Dernièrement les magis-
trats qui avaient siégé dans une des audiences de la baronnie de
Decies (comté de Waterford) se retiraient vers cinq heures. A la
sortie de cette audience, la populace (c'est le mot du journal an-
glais), forte de 3,000 hommes, jeta des pierres à lord Stuart de
Decies, lieutenant du comté. Les dragons chargèrent à l'instant.
Plusieurs émeutiers ont dû être blessés; un homme a eu une
oreille coupée et la figure labourée par un coup de sabre. Les ma-
gistrats ont fait tous leurs efforts pour calmer le peuple et l'empê-
cher de lancer des pierres. Sans eux, les dragons eussent fait feu.
Plusieurs dragons ont été grièvement blessés. Lord Stuart de De-
cies ne l'a pas été.

Dans tous les pays où le peuple a faim, on lui fait la même ré-
ponse : des coups de sabre ou des coups de fusil!

Afrique française.

ORAN, le 19 septembre 1846. — On a dit dernièrement que l'empereur
de Maroc, alarmé de l'influence que prend Abd-el-Kader dans ses états,
avait donné à l'un de ses fils l'ordre de lever les contingents de plusieurs
tribus et de marcher à leur tête contre ce chef redoutable afin de le chas-
ser du pays. Depuis, des rapports arabes parvenus à l'autorité supérieure
de Djemma-Ghazaouat annonçaient que les deux partis en sont venus
aux mains; mais ce n'est là qu'un des mille bruits mis en circulation, et
qui ont tenu notre population en émoi.

Le général Cavaignac, qui depuis les premiers jours du mois s'était rap-
proché de Djemma-Ghazaouat, a pris les troupes du camp et s'est porté
dans la direction de Nedroma à la tête d'une forte colonne. Le 15, il ne
s'était encore rien passé de saillant de ce côté, mais on s'attendait à quel-
que mouvement.

On assure qu'un bateau expédié de Djemma-Ghazaouat le 18, à deux
heures du matin, et arrivé à Mers-el-Kébir à onze heures du soir, a ap-
porté des dépêches pressées. Quelques mouvements de troupes se font re-
marquer, et l'on parle de la sortie du général d'Arbouville avec une
colonne.

Les convois dirigés sur Tlemcen, qui étaient dernièrement confiés aux
Arabes alliés, partent maintenant sous forte escorte. Celui qui s'est mis en
route dans la matinée du 17 était escorté par deux bataillons du 5^e régi-
ment d'infanterie de ligne et des détachements de divers corps.

Le bruit a couru qu'Abd-el-Kader n'avait pu organiser qu'un corps de
4,500 cavaliers. Les avis qui parviennent de l'autre côté de la Tafna com-
mencent cependant à inquiéter vivement les tribus de la frontière.

Le bâtiment à vapeur le *Tartare*, arrivé de Tanger le 12, a fait route
pour Alger le 13, avec la correspondance.

La corvette à vapeur le *Vélocé*, qui est venue reprendre la station sur la
côte ouest, a été expédiée le 14 à Djemma-Ghazaouat. Ce bâtiment, de re-
tour le 16, a mis à terre 150 militaires de divers corps. M. le général Pou-
raille, ex-colonel du 12^e léger, qui rentre en France, se trouvait à bord du
Vélocé. (Toulonnais.)

Chronique.

On a souvent reproché aux Lyonnais leur inintelligence en fait
d'art; d'amères critiques leur ont été adressées sur leur manque
de goût dans l'appréciation de la nature des talents que la capitale
couvre d'encens et de fleurs, et qu'elle daigne prêter à la province
pendant les quelques mois consacrés aux douceurs de la vie cham-
pêtre.

Ces reproches et ces critiques ont pu être vrais dans un temps;
mais aujourd'hui on ne peut nier qu'une transformation com-
plète s'est opérée, que le goût s'est épuré, et que Lyon n'est pas
resté en arrière dans ce grand mouvement intellectuel qui agite
toutes les classes de la société et doit être pour elles une source de
jouissances dont la moindre sera de les unir.

Toutefois, et en ce qui touche l'art théâtral, nous devons regret-
ter que nos mœurs locales n'aient pas encore acquis ce sentiment
d'exquise urbanité, ces formes polies, apanage ordinaire du ca-
ractère français, de façon à ôter à toute démonstration hostile le
cachet de brutalité qui, pour l'artiste auquel elle s'adresse, est
une mesure qui dégrade et abaisse sa dignité personnelle.

La scène lyonnaise possède en ce moment une des célébres uni-
tés composant la pléiade d'artistes dont s'honore l'Académie royale
de musique. M^{me} Rosine Stoltz a paru mardi pour la première fois
devant ce public lyonnais qu'on disait si redoutable, et cette émi-
nente cantatrice a pu voir, par l'affluence de ses auditeurs, par les
nombreuses marques d'approbation qu'elle a excitées, que le mé-
rite et le vrai talent avaient toujours parmi nous de chauds et fer-
vents admirateurs.

M^{me} Stoltz a débuté par le rôle de Léonor de la *Favorite*, rôle
écrit pour elle, qu'elle a créé à Paris, et qu'elle joue et chante
de manière à faire comprendre même aux anti-méromanes com-
bien le langage de la musique offre de ressources puissantes, d'a-
vantages réels, pour peindre et exprimer tous les sentiments.

La nature de la voix de M^{me} Stoltz ne se prête que difficilement au
chant doux et pastoral; il lui faut un chant vaste et passionné.
Ne lui demandez dès lors ni trilles, ni cadences, ni roulades; à elle
de vous émouvoir par une expression vive, saccadée et mordante.

Toutefois cette voix ample et vibrante dans le médium manque
de sonorité dans les cordes basses, et ne nous a pas paru pouvoir
atteindre à un registre bien élevé. Aussi, le répertoire de M^{me} Stoltz
est-il fort restreint et n'embrasse-t-il que les créations de Léonor
de la *Favorite*, d'Odette de *Charles VI*, de Catarina de la *Reine de*
Chypre, et enfin de *dom Sébastien*; il est vrai de dire que ces créa-
tions seules ont suffi pour établir et légitimer l'immense réputation
dont jouit cette artiste.

Inconnue à Lyon, M^{me} Stoltz a pu être effrayée et inquiète du si-
lence qui a accueilli son entrée en scène. Ici plus qu'ailleurs on se
méfie des réputations parisiennes, et notre public se tient en garde
contre une trop aveugle précipitation. Mais l'artiste a su bientôt
captiver tous les spectateurs, et son succès a été d'autant plus
grand qu'il a été plus légitime, puisqu'il n'était dû qu'à son talent
seul.

Nous aurions beaucoup à faire pour suivre M^{me} Stoltz dans tous

les morceaux qui lui ont valu des applaudissements mérités. Nous
citerons seulement, au deuxième acte, l'air *O mon Fernand!* dont
la fin a été heureusement remplacée par de délicieuses phrases mu-
sicales qui ne se trouvent pas (nous le croyons du moins) dans la
partition, et enfin, au quatrième acte, le grand duo avec Fernand,
dans lequel la célèbre artiste s'est élevée à une grande hauteur
comme cantatrice et comme tragédienne.

Rappelée à la chute du rideau, M^{me} Stoltz a vu tomber à ses pieds
des fleurs et des couronnes, au milieu des applaudissements de la
salle entière.

A côté des éminentes qualités qui distinguent M^{me} Stoltz sous les
deux rapports du chant et du jeu scénique, nous croyons pouvoir
signaler quelques légères imperfections qui peut-être étaient dues
à l'émotion inséparable d'un début devant un public auquel l'ar-
tiste n'était pas habituée. Il nous a semblé que M^{me} Stoltz cherchait
à produire de l'effet, à se singulariser en quelque sorte, soit en
brisant le rythme par un ralentissement outré de la mesure, soit
en se livrant à des mouvements désordonnés dans ses gestes. Il
nous a paru aussi que M^{me} Stoltz négligeait presque complètement la
partie dans les morceaux d'ensemble où sa voix serait cependant
nécessaire, ne fût-ce que pour ranimer et rallier les rebelles qui
trop souvent s'écartent du ton et de la mesure.

Les autres artistes ont fait de leur mieux pour seconder M^{me}
Stoltz et ne point trop paraître trop petits auprès d'elle. M. Poite-
vin était ce jour-là en voix, M. Albertini a été souvent à côté du
ton, et quant à M. Chaunier, il nous a semblé ne pas posséder tous
ses moyens. Cet artiste, doué de beaucoup d'intelligence et animé
d'un zèle qui fait honneur à son caractère, n'a malheureusement
qu'une éducation musicale incomplète; son talent de chanteur est,
ainsi que nous l'avons entendu dire, un fruit hâtif éclos en serre
chaude, et qui aurait besoin, pour mûrir, du soleil fécondant d'un
travail opiniâtre et d'une culture habile.

L'orchestre avait retrouvé son chef intelligent et habile; mais
pourquoi ces messieurs accompagnent-ils toujours si fort?

— La *Gazette de Lyon* annonce que le dimanche 4 octobre est le
jour choisi pour la consécration de la belle église d'Ecully.

S. E. le cardinal archevêque de Lyon arrivera à Ecully samedi à
six heures du soir. La cérémonie de la consécration commencera
le lendemain dimanche à sept heures très précises du matin. L'or-
chestre du Cercle musical prêtera son concours à cette fête.

— Les vols dans les caves continuent, dit le *Courrier de Saint-*
Etienne, mais les pirates qui les dévastent ne manquent pas l'occa-
sion de faire mieux encore quand ils le peuvent. Ces jours der-
niers, tout en défonçant les tonneaux du sieur Farnaud-Eparvier,
marchand-charcutier, ils ont mangé sur place ses saucissons et ses
jambonneaux. Deux repris de justice, les nommés Jesserand et Va-
rillon, inculpés gravement de dévaliser les caves stéphanoises,
viennent d'être arrêtés.

— Un véritable fait de sorcellerie est ainsi raconté par le *Journal*
de Montbrison:

« La curiosité publique a été assez vivement excitée dans notre
pays par une aventure qui devait être très fantastique, et dont,
comme toutes les affaires surnaturelles où la justice intervient, le
merveilleux a promptement disparu. M. Z..., directeur de la ferme-
école, qui habite le château de la Corée, a un jeune enfant de deux
mois, confié aux soins d'une jeune nourrice, nommée Jeannette
Passeleau, et d'une bonne, nommée Marie Dusson, âgée de dix-huit
ans. Depuis quelques jours ces deux femmes ne cessaient de ré-
péter que le lutin emporterait cet enfant, dont le baptême avait été
retardé pour attendre l'arrivée du parrain. A l'appui de leurs bavar-
dages, ces femmes annonçaient que le lutin venait en effet toutes
les nuits dans la chambre de l'enfant où il faisait un grand tapage,
M. Z... n'avait fait que rire de la crédulité qu'il supposait à ces fem-
mes, lorsque, le 22 septembre, à minuit, Jeannette Passeleau ré-
veilla tous les gens de la maison en criant de toutes ses forces que
le lutin venait d'emporter l'enfant dont elle était la nourrice. On crut
que cette femme était sous l'influence d'une hallucination; néan-
moins le berceau fut visité, mais il était vide; des recherches fu-
rent alors faites infructueusement dans toute la maison.

« On peut concevoir l'inquiétude, le désespoir de M^{me} et M. Z...
Toutes les portes étaient fermées, et ils se perdaient en tristes con-
jectures sur ce malheureux événement, lorsqu'après trois heures
de recherches, on entendit des cris partant d'un grenier où on dé-
couvrit le pauvre enfant déposé sur un vieux tas de linge, exposé
presque nu au froid de la nuit et aux atteintes des rats et des fouines,
mais n'ayant du reste aucun mal. En apprenant cet événement, M.
Villedieu, substitut du procureur du roi, a ordonné l'arrestation
de Jeannette Passeleau et de Marie Dusson. Ces deux femmes ont
été écrouées le 24 septembre à la prison de Montbrison; elles ont
avoué qu'elles avaient elles-mêmes transporté l'enfant au lieu où on
l'avait trouvé, et qu'elles avaient imaginé toutes leurs fables sur le
lutin s'excusant sur un prétendu motif religieux, et afin, disaient-
elles, d'engager M^{me} et M. Z... à faire baptiser leur enfant. La justice
est saisie, elle prononcera. »

— M. Lacordaire a passé à Mâcon la journée de lundi chez
M. Foillard, accompagné de deux personnes de Bourg. Le lende-
main, il a dû prendre la malle-poste de Strasbourg pour se rendre
à Nancy.

— Les nouvelles de Genéard sont favorables. Les troubles n'y
ont pas eu de suite, et l'ordre, comme nous l'avions prévu, s'est ré-
tabli spontanément. L'autorité a dû procéder à l'arrestation de
neuf des principaux meneurs. M^{me} de Tournon a renoncé, nous
assure-t-on, à l'exploitation de son moulin dont l'approvisionnement
a causé l'émeute.

— Veillons encore! s'écrie l'*Union d'Auxerre* qui, dans son nu-
mero d'aujourd'hui, raconte quatre nouvelles tentatives d'incendie.

Vendredi dernier, dit-il, quatre tentatives d'incendie sont venues
jeter la consternation dans la commune de Beine, à quelques kilo-
mètres d'Auxerre. La malveillance est ici flagrante, car c'est à qua-
tre reprises et sur quelques points différents qu'il a fallu combattre
le feu. Grâce à la promptitude des secours, la toiture seule d'une
grange a été consumée. Sans le zèle et l'activité des habitants, prin-
cipalement de quelques ouvriers charpentiers qui travaillaient dans
un chantier voisin, nous aurions à déplorer aujourd'hui la ruine
d'une commune. Le crime ne se lasse pas; que le zèle des honnêtes
gens ne se lasse pas davantage.

— On lit dans le *Bien Public*:

« Nous avons à enregistrer aujourd'hui quatre nouveaux incen-
dies. Le premier s'est manifesté le 21 du courant, à deux heures
du matin, au hameau de Rebour, dépendant de la commune de
Saint-Léger-sous-Beuvray, arrondissement d'Autun, et a consumé
sept corps de bâtiments, ainsi que les approvisionnements et le
moblier des propriétaires et des locataires. Le surplus du ha-
meau, composé encore de dix-huit maisons, aurait été brûlé, si les
secours n'eussent pas été prompts et dirigés avec intelligence.
M. le procureur du roi s'est transporté sur les lieux, et a reconnu
que cet incendie devait être attribué à l'imprudence du sieur De-
chaume, dans le grenier duquel le feu a pris naissance. La perte

orale s'élève à la somme de 21,160 fr.

Le second s'est déclaré le 22 septembre, au hameau des Cou-
tières, commune de Toutenant, arrondissement de Chalon-sur-
Saône. Un bâtiment appartenant au sieur Pernot, et composé d'une
grange et de trois écuries, a été réduit en cendres, ainsi que les
récoltes qui y étaient renfermées. Trois taureaux et une génisse
ont péri dans les flammes. On évalue la perte à 16,000 fr. : heu-
reusement tout était assuré. Ce sinistre a d'abord été attribué à la
malveillance; une jeune fille a même été arrêtée; mais M. le juge
de paix de Verdun l'a fait relâcher après l'avoir vu propriétaire,
qui a déclaré qu'il avait lui-même causé ce malheur en entrant im-
prudemment dans sa grange avec une lanterne sourde.

Le troisième, que l'on attribue à la malveillance, a consumé,
dans la nuit du 22 au 23 septembre, la partie supérieure d'une
maison appartenant à M. R. Mazot, et située au dessous de l'église
de Saint-Sorlin, au lieu dit la Genire ou la Rochette. Cette maison,
nouvellement construite et à peine achevée, devait être occupée
le lendemain par un vigneron qui avait déjà déposé ses fourrages
sur le grenier, dont la fenêtre n'était pas fermée.

On ne s'est aperçu de l'incendie qu'à quatre heures du ma-
tin, et il a été éteint à six heures. La perte est évaluée à 1,000 f.

Le quatrième a jeté, le 28 septembre, la consternation dans
la commune de Lays-sur-le-Doubs, arrondissement de Louhans,
en détruisant sept maisons couvertes en chaume, et dont six
étaient garanties par une assurance. Elles étaient habitées par dix
ménages, qui n'avaient pas tous pris la même précaution à l'égard
de leur mobilier.

On écrit de Sennecey, le 24 septembre :
« Nos pays des bords de la Saône commencent à concevoir de
l'inquiétude sur la récolte de la pomme de terre. La maladie se
déclare peu de jours après que le tubercule a été exposé à l'air,
et la pourriture est bientôt complète.
» Le maïs est très peu abondant. »

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille :
« L'orage qui a éclaté dans la nuit du 29 septembre a failli être
cause d'un grand malheur.
» Vers une heure du matin, la diligence de M. Poulin qui ve-
nait de Marseille, se rendant à Avignon, se trouvait sur les bords
de l'étang de Berre, à peu de distance du hameau de la Tête-Noire.
» Arrivée au Vallat-Neuf, petit ruisseau qui traverse la route et
déverse dans l'étang les eaux pluviales des collines de Velaux, la
voiture a été arrêtée par les ondes qui avaient envahi la route. Les
chevaux ont été renversés; ce n'est que par un miracle que la voi-
ture n'a pas éprouvé le même sort. Heureusement les traits ont
cassé, et les chevaux seuls ont été entraînés par le torrent vers l'é-
tang, où ils ont été retrouvés, cinq heures après, enfouis jusqu'à la
vase et encore vivants. Impossible de décrire la désolation et la pa-
nique des pauvres voyageurs abandonnés ainsi au milieu du tor-
rent; à leurs cris seuls ils ont dû leur salut. Les gens de la poste
de la Terre-Noire sont accourus et ont porté à ces malheureux nau-
fragés d'utiles et salutaires secours. Quelques-uns des voyageurs
ont pu regagner la route à la nage; une dame était parmi eux;
mais les autres n'ont pu être tirés de leur fâcheuse position qu'au
moyen des cordes qui leur ont été lancées sur les bords du ravin.
Une dame qui n'a pas voulu abandonner au cours du torrent son
chapeau et quelques-uns de ces petits bagages qui suivent toujours
les femmes en voyage, a saisi avec les dents, ses mains étant occu-
pées à tenir ses paquets, la corde, de sauvetage. Malheureusement
les postillons, qui ne se doutaient pas de cet état de choses, ont tiré
vers eux vigoureusement la corde qui seule a obéi à leurs efforts;
mais ce n'a pas été sans porter un véritable préjudice à l'ameuble-
ment de la bouche de la pauvre dame, qui cependant, hâtons-
nous de le dire, a été retirée des eaux, grâce au dévouement d'un
postillon qui s'est jeté à la nage pour la sauver.

Les voyageurs, à peine sortis du danger, se sont empressés
de faire une collecte au profit de leurs sauveurs, et 175 fr. ont pu
être partagés entre ces hommes.

La voiture s'est remise en marche à huit heures pour Avignon,

ou il faut espérer qu'elle sera arrivée sans de nouveaux accidents.

Un déplorable accident a eu lieu au souterrain de la Nerthe,
dans la nuit du 27 septembre.

Entre minuit et une heure du matin, au moment où l'on relève le
poste des travailleurs, quatre mineurs descendaient dans le puits
n° 11, lorsque tout-à-coup le câble, qui, en remontant la benne, s'é-
tait mal enroulé autour du tambour du manège, se déroula avec vi-
tesse; la benne, entraînée par le poids de quatre mineurs, se préci-
pita avec violence; le câble se raidit d'une façon extraordinaire; un
soubresaut terrible a lieu, et détermine, avec la rupture du câble,
la chute et la mort des malheureux ouvriers.

Dans les catastrophes de ce genre, d'ordinaire si fréquentes dans
le cours de l'exécution des immenses travaux de mines et des percés
de grands tunnels, on éprouve comme une sorte de consolation à
pouvoir dire qu'il n'y a eu de la faute et de la négligence de per-
sonne. Nous avons acquis l'assurance que l'affreux accident de la
nuit du 27 septembre; le premier qui soit arrivé encore au sou-
terrain de la Nerthe depuis trois ans que les travaux ont commencé,
était impossible à prévoir.

Spectacles du 2 octobre.

GRAND-THÉÂTRE. — La Biche au Bois, pièce féerique en quatre actes
et seize tableaux.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — *Mlle Déjazet*. — Première représen-
tation de : Gentil-Bernard ou l'Art d'aimer, vaudeville. — Philippe
vaudeville.

Nouvelles diverses.

En avant de l'ancienne et gothique église de Bussière-Badil (Dor-
dogne) existait un antique tumulus presque effacé par le continuel
passage des habitants. L'idée d'opérer des fouilles dans cet endroit
ne s'était jamais présentée, lorsque, ces jours derniers, des ou-
vriers occupés à quelques travaux de nivellement ont découvert,
sous le terrain formant le tumulus, un sépulcre dont les revête-
ments en pierre cimentée renfermaient un squelette. Les os étaient
disjoints, mais ils conservaient encore la même place que le corps;
et, chose remarquable, l'os coxal, dans sa partie iliaque, se trou-
vait traversé de part en part par un javelot, dont le fer triangu-
laire s'était profondément enfoncé dans l'os, et, chose plus remar-
quable encore, c'est que l'os, traversé par l'arme, avait formé
autour de cette dernière une espèce de bourrelet, dans lequel le
javelot se trouvait enfoncé avec une telle précision, que la forme
triangulaire de l'arme est reproduite sur l'os comme si elle y avait
été moulée. A cette époque reculée, il fallait que l'art chirurgical
fût peu avancé, puisque, pour trouver une explication à ce phéno-
mène, il est incontestable que le fer, n'ayant pu être extrait de la
blessure, a très long-temps séjourné dans la fracture qu'il avait
occasionnée.

ÉTAT CIVIL DE LYON.

Liste des personnes décédées du samedi 19 au vendredi 25 septembre
inclusivement.

Jean Collet, 54 ans, peseur public, rue Saint-Jean, 54. — Joséphine Bil-
lon, femme Jalmain, 28 ans, tulliste, rue Casati, 9. — Etienne Chenevat,
60 ans, rentier, rue des Capucins, 4. — Marianne Murat, femme Mallein,
54 ans, marchand de bois à Grenoble (Isère). — Gabrielle Vignat, femme
Roulet, 44 ans, le mari crocheteur, place de Napoléon, 1. — Noémi Bour-
cier, 20 ans, sans profession, rue Saint-Joseph, 4, célibataire. — Claudine
Berrias, femme Saffange, 25 ans, le mari marbrier, rue Noire, 18. —
Jeanne Flachy, femme Coquet, 26 ans, le mari brigadier de l'octroi, che-
min de la Demi-Lune, 10. — Benoît-Auguste Franck, 22 ans, ébéniste,
chassée de Perrache, 1, célibataire. — Benoîte Grangé, femme Giraud,
61 ans, le mari boisselier, rue Ecorche-Bœuf, 10. — Fleurie Deliatour,
veuve Chaize, 69 ans, sans profession, rue des Farges, 29. — Joseph Jac-
quier, 48 ans, sans profession, rue Terraille, 22, célibataire. — Marie Du-
rolle, veuve Garnier, 80 ans, rentière, rue Pozy, 11. — Benoîte Franque,
veuve Rivoire, 79 ans, sans profession, rue Bouteille, 6. — Andrée Perrayon,
78 ans, ancienne couturière, rue Stella, 7, célibataire. — Claudine Tour-
nachon, femme Paris, 35 ans, le mari avocat, demeurant à Paris (Seine).

— Joseph Chapuis, 59 ans, négociant, rue Confort, 28. — Barthélemy An-
drevet, 58 ans, concierge, rue de Bourbon, 52. — Jeanne Berthet, 25 ans,
domestique à Crémieu (Isère), célibataire. — Françoise Maussier, veuve
Tixier, 69 ans, rentière, rue des Trois-Maries, 12. — Jean Deux, 42 ans,
ouvrier en soie, rue Port-Charlet, 118. — Marie Boule, femme Pellerin,
66 ans, ouvrière en soie, rue Saint-Georges, 59. — Pierre Dijoux, 37 ans,
cartier, rue Saint-Polycarpe, 40. — Charlotte Mayer, femme Morra, 50
ans, teneur de livres, rue d'Algerie, 5. — Anne Guepet, femme Vigou, 61
ans, tailleur, rue Vaubecour, 56. — Pierre Bonnebouche, 55 ans, ouvrier
en soie, rue du Doyenné, 18.

Hôpitaux. 44
Enfants au-dessous de sept ans. 11
Mariages. 27
Naissances. 83

Bulletin de la Bourse de Paris du 30 septembre 1846.

Avant l'ouverture, le 3/10 a été fait à 82 90, et il a ouvert au parquet
à 83 f.; il a fléchi tout de suite, et il s'est maintenu entre 82 95 et 82 90
jusqu'au moment de la réponse des primes. Toutes celles restant à ce prix
ont été levées; quelques-unes même l'ont été à 82 95. Après la réponse, il
y a eu encore un peu de hausse. Le 3/10 est remonté à 83 au parquet
et il a fermé à 82 95. Dans la coulisse, il est resté à 82 90. Affaires très
animées. Aucune nouvelle. Les fonds anglais sont en hausse de 1/8 0/0.

Trois pour cent.	83 05	Versailles (rive droite). . .	290
Quatre pour cent.	»	— (rive gauche). . .	290
Quatre et demi pour cent. . .	»	Paris à Orléans.	1275
Cinq pour cent.	118 05	Paris à Rouen.	»
Emprunt de 1844.	»	Rouen au Havre.	735
Trois pour cent belge.	»	Avignon à Marseille. . . .	935 75
Quatre 1/2 p. 0/0 belge. . . .	»	Strasbourg à Bâle.	232 50
Cinq pour cent belge.	»	Orléans à Vierzon.	»
Cinq pour cent napolitain. . .	»	Orléans à Bordeaux.	567 30
Récépissés Rothschild. . . .	101 75	Amiens à Boulogne.	»
Cinq pour cent romain. . . .	102 1/2	Montebello à Troyes. . . .	»
Trois pour cent espagnol. . .	37 1/2	Chemin du Nord.	731 25
Banque de France.	3485	Dieppe et Fécamp.	»
Comptoir d'Escompte.	»	Paris à Strasbourg.	803 75
Banque belge.	»	Tours à Nantes.	510
Caisse Lafitte.	1215	Paris à Lyon.	528 75
Obligations de Paris.	1392 50	Lyon à Avignon.	487 50

CHEMINS DE FER.

Saint-Germain. » | Bordeaux à Cette. | 470 || | » | Bordeaux à la Teste. | » |

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 2 octobre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	955 75	»	952 50	952 50
prime d. 10.	»	»	»	»	942 50	940
Paris à Orléans.	»	»	1277 50	»	1277 50	1278 75
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Paris à Rouen. . .	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes. .	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	»	»	728 75	730
prime d. 10.	»	»	»	»	737 50	735
Paris à Lyon. . .	»	»	530	»	530	528 75
prime d. 10.	»	»	»	»	531 25	532 50

Le gérant responsable, B. MURAT.

Le sieur GONON, qui demeurait, en 1835, chez MM. Gaillard et
Feldmann, aux Capucins, ou chez M. Cabias, rue Mercière, et qui
a adressé une demande à M. l'ambassadeur de France à Saint-Pé-
tersbourg, est prié de se présenter à la mairie, bureau de la police
municipale, pour y recevoir une communication qui l'intéresse.

LYON.—IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE DE LA FOUILLAIRIE, 19.

Etudes de M^e Gaullier, avoué à Paris, rue Mont-
Thabor, n. 12, et Bonnard, notaire à Saint-Geoire,
arrondissement de la Tour-du-Pin (Isère).

VENTE SUR LICITATION,
En l'étude de M^e Bonnard, notaire à Saint-Geoire,
le jeudi 22 octobre 1846, à dix heures du matin,
En treize lots qui ne pourront être réunis :

- 1^o Du Domaine de Platon;
- 2^o De la Forêt des Sarrées;
- 3^o Du Pré Digallet (marais);
- 4^o Des Prairies;
- 5^o Du Pré de la Baude;
- 6^o Du Château de Saint-Geoire et dépendances;

Le tout situé commune de Saint-Geoire, arron-
dissement de la Tour-du-Pin (Isère);

- 7^o D'une Maison à la Halle-des-Chireus;
- 8^o De la Tour-de-Clermont, commune du Chireus, canton de Voiron, arrondissement de Grenoble;
- 9^o De la Ferme de Billieu, commune dudit nom, canton de Virieu, arrondissement de la Tour-du-Pin;
- 10^o De l'Etang de May;
- 11^o Du Bois du Four;
- 12^o Du Bois des Bachaux, sis commune de Tullins, arrondissement de Saint-Marcellin;
- 13^o Du Lac Paladru, sis communes dudit nom du Pin et de Billieu.

MISES A PRIX :

1 ^{er} lot.	39,172 fr.
2 ^e lot.	35,870
3 ^e lot.	7,434
4 ^e lot.	15,489
5 ^e lot.	3,200
6 ^e lot.	14,161
7 ^e lot.	943
8 ^e lot.	3,000
9 ^e lot.	12,557
10 ^e lot.	27,722
11 ^e lot.	6,340
12 ^e lot.	1,462
13 ^e lot.	2,830

S'adresser, pour les renseignements, auxdits
M^e Gaullier et Bonnard; à Grenoble, à M. Ter-
cinet, ancien notaire, rue Très-Cloîtres, 3; à Tul-
lins, à M^e Charneil, notaire. (2860)

MALADIES DES CHIENS. Poudre de VATRIN.

Seul remède approuvé et ordonné par MM. les vétérinaires de l'Ecole royale d'Alfort,
pour la prompte guérison de toutes les maladies de ces animaux. — 1 fr. le paquet
avec l'instruction. A Paris, chez DUVAL, pharmacien, rue Croix-des-Petits-Champs, 44; et à Lyon, chez
M. BOUCHUT, pharmacien, place du Change, 1, et chez M. DUPONT. (5385)

COPAHINE-MÈGE

Ce médicament est le dernier adopté par l'Acad. de Med. sur le
rapport de M. Collerier, méd. en chef de l'hôp. des Vénériens
aussi les premiers mèd. de Paris n'employent-ils plus que lui. Seul
il guérit en 6 jours les écoulements sans nausées, coliques ni maux
d'estomac. La boîte de 100 dragées ne coûte que 4 fr., c'est le
traitement le moins cher. DEPOT. JOZEAU, ph., r. Montmartre, 161,
et dans les meilleures pharmacies. (4560)

A VENDRE pour cause de maladie. —
Un fonds de merce-
rie et bonneterie très bien achalandé, si-
tué dans un des meilleurs quartiers de la ville.
S'adresser à M. Cornuau, rue Romarin, n. 11,
au 3^e, de trois heures à cinq heures du soir. (1041)

A VENDRE de suite. — Un fonds
de charcutier situé
dans une bonne position. On donnera des faci-
lités pour le paiement.
S'adresser chez M. Buisson, rue Tavernier, n. 3,
au 2^e. (1043)

AVIS Un ancien élève de l'Ecole Polytech-
nique, bachelier ès-lettres, désire
trouver une occupation qui soit en
rapport avec son instruction.
S'adresser à M. Roux, à l'Arsenal de Perrache,
pour les renseignements. (1543)

ENCORE QUELQUES JOURS.
Grand déballage d'Estampes, Gravures et Litho-
graphies des premiers maîtres, situé passage
Couderc, place des Célestins. (1028)

MALADIES DES VOIES URINAIRES
ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.
M. docteur GAS traite exclusivement les maladies des
voies urinaires et des organes de la génération, litho-
tritie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécis-
sement du canal de l'urètre, rétention et incontinence
d'urine, maladies vénériennes, etc. (5880)
M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 8.

A VENDRE PHARMACIE bien acha-
landée. On donnera des facilités
pour le paiement.
S'adresser rue Quatre-Chapeaux, n. 14, à M.
Gudin jeune, marchand de fournitures pour tail-
leurs. (1033)

Bureau d'affaires et d'écritures de M. Barbolat,
rue Mulet, 2.

A VENDRE pour se retirer des affaires.
Un bon fonds de
café-restaurant réparé à neuf, faisant 40 à
50 fr. de recette par jour, susceptible d'une plus
grande augmentation, situé dans un des meilleurs
faubourgs de la ville. — Location très modérée.
S'adresser à M. Barbolat. (1030)

AVIS MM. J.-B. DIME ET MOREL, banquiers
à Lyon, ont l'honneur de prévenir que,
par suite de convenances particulières, le sieur
DÉSIRÉ BIGOT, qui était intéressé dans leur mai-
son, et qui signait par procuration, cesse d'en
faire partie à dater de ce jour, et qu'ils ont an-
nulé la procuration qui lui avait été accordée.
Lyon, le 30 septembre 1846.
(1540) J.-B. DIME ET MOREL.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Les magasins de papiers peints de M. Lasne,
situés rue Saint-Côme, 3, sont entièrement trans-
férés place des Terreaux, 5, au 1^{er}, en face du pa-
lais Saint-Pierre. Veuillez visiter nos magasins,
nous pouvons vous offrir un très grand assorti-
ment dans tous les genres et tous les prix. (1538)

Etude de M^e Neyret, avoué à Lyon, quai Humbert, 12.

VENTE PAR LICITATION,
A LAQUELLE LES ÉTRANGERS SERONT ADMIS,
En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,
PALAIS DE JUSTICE, PLACE DE ROANNE,
à onze heures du matin,
D'UNE BELLE MAISON
Située à Lyon, rue de la Reine, 5,
Dépendant de la communauté d'acquêts qui a existé
entre les mariés Chatoux et Damour.

Adjudication au samedi 10 octobre 1846.
REVENU ANNUEL : 5,950 FRANCS.

Cette maison, d'une construction moderne, est
en pierres de taille jusqu'au premier étage, et,
pour le reste, en pierres ordinaires; elle se com-
pose de caves voûtées, rez-de-chaussée percée de
trois ouvertures de magasin et d'une ouverture
d'allée, faux entresol, entresol et quatre étages,
avec mansardes et greniers au-dessus. Chaque
étage est composé de sept pièces pouvant faire
deux appartements séparés, l'un de quatre pièces
et l'autre de trois. Les appartements de l'entresol
et des premier, second et troisième étages sont
parquetés.

Mise à prix : soixante mille francs; ci 60,000 f.
S'adresser, pour voir le cahier des charges, au
greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé,
et pour plus amples renseignements, à M^e Neyret,
avoué poursuivant, quai Humbert, 12. (2669)

MEUBLE DE SALON A VENDRE.
Ce meuble est en acajou, et l'étoffe est du damas
soie cramoisi; il a des housses. On céderait aussi
deux belles glaces.
S'adresser rue du Gare, 9, au concierge. (1025)

AVIS L'ÉLÉPHANT-MONSTRE
âgé de 72 ans, haut de 3 mètres 66
centimètres, pesant 3,950 kilogram-
mes, et appartenant à M. HUTTER, sera visible à
la Croix-Rousse dimanche prochain, jour de la
vogue.
Il sera en compagnie d'un DROMADAIRE
d'une grosseur extraordinaire. (1042)